Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville d'Enghien-les-Bains, Service Achats/Marchés Publics, 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien-les-bains
Tél. : 01.34.28.45.45
Courriel : marchepublic@enghien95.fr
Procédure de passation : La consultation est lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles 28 et 77 du code des Marchés Publics.
La procédure concerne un marché à passer par une seule personne morale de droit public.
Objet du marché : Le marché à pour objet l'organisation d'un séjour été 2012 en France pour les 6 à 11 ans.
Le titulaire s'engage à fournir un séjour "clef en main" hormis l'encadrement mis à disposition par la ville.
Durée du marché : Le marché prend effet à compter de sa notification.
Nombre et consistance des lots : Le marché n'est pas décomposé en lot.
Renseignements divers : Le séjour devra se dérouler du samedi 7 juillet au samedi 21 juillet 2012 inclus soit 15 jours. La durée du séjour comprend le voyage aller-retour. Départ et retour en train ou en car d'Enghien les bains ou de Paris. Arrivée pour le gouter et départ après le petit déjeuner.
Le séjour comportera obligatoirement les prestations suivantes : culturelles, nautiques et sportives. Le séjour doit également laisser du temps libre aux équipes d'animation de la ville.
La collectivité doit avoir la possibilité de se rendre sur place pour apprécier la qualité des prestations proposées. La personne responsable de l'hébergement doit se rendre disponible le jour de la visite.
Les variantes ne sont pas autorisées.
Délai de validité des offres : 120 jours
Le délai de paiement est de 30 jours.
Une avance est versée au titulaire sauf avis contraire de sa part. Elle est égal à 5% du marché. Le versement de l'avance est subordonné à la constitution d'une garantie autonome portant sur le remboursement de l'intégralité de l'avance.

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. A défaut, le pouvoir adjudicateur peut , conformément à l'article 45 V du code des marchés publics, « exiger que les candidats joignent une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté, aux documents rédigés dans une autre langue qu'ils remettent ».
Adresse Internet : Le DCE est gratuit. Il sera remis par voie postale, sur support papier ou courriel à tout candidat qui en fait la demande par courriel (marchepublic@enghien95.fr) ou par télécopie (01.34.28.46.07).
Justifications à produire : Pièces justificatives de la candidature :
En application des dispositions de l'article 45 du Code des Marchés Publics en vigueur, le candidat (ou chaque co-traitant en cas de groupement ainsi que les sous-traitants) transmettra à l'appui de sa candidature, les documents suivants :

o les principales références auprès de collectivités publiques pour des services au cours des trois dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat précisant les coordonnées téléphoniques d'un interlocuteur représentant le donneur d'ordre ;

Il est précisé que les références (liste et/ou certificats de capacité) ne doivent pas dépasser 20 pages en format A4.
Les références produites doivent être similaires à l'objet du marché. Elles doivent attester de la bonne exécution de prestations antérieures.

- la déclaration du chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires des prestations, objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, conformément aux dispositions des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ;

- Agrément Direction Départementale Jeunesse et Sports en vigueur délivré à

l'organisme

En cas de groupement, les justifications précitées devront être produites par chaque membre du groupement. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.

Lorsque le candidat souhaite recourir à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant les opérateurs économiques (ayant la qualité de sous-traitant) que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. Il doit, en outre, produire un engagement écrit du sous-traitant justifiant qu'il met ses capacités à la disposition du candidat.

Pièces justificatives de l'offre :
- L'acte d'engagement dûment complété et signé (+ cachet) ;
l'annexe tarifaire sera jointe à l'acte d'engagement,dûment complétée et signée (+ cachet)
Cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation des sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement et d'agrément des conditions de paiement pour tous les sous-traitants désignés au marché (ces demandes sont formulées dans l'annexe de l'acte d'engagement en cas de sous-traitance). Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre l'ensemble des renseignements exigés par l'article 114-1° du code des marchés publics.

- Le bordereau de prix unitaire
- L'annexe 1 au CCTP dûment complétée et signée
- Le contrat passé avec le prestataire chargée du transport comportant notamment les clauses d'annulation de réservation
- Un mémoire justificatif de l'offre précisant :
- l'organisation, le contenu du programme pédagogique (type d'activités, durées, activités en cas de météo plus clémente), la découverte de la région
- La présentation de l'environnement du centre d'accueil (photographies, attraits de la région ou de l'environnement, situation géographique, proximité des activités, proximité avec le centre ville, moyen de transports...) ;
- La présentation du centre d'accueil et des modalités d'hébergement (photographies, plans, sécurité des lieux, capacité d'accueil, nombre d'enfants par chambre, douches et sanitaires dans les chambres, séparation des filles et des garçons, nombre de salles, salle d'activité, équipements communs, notamment sanitaires, moyens matériels...) ;
- Les moyens humains mis à disposition sur place (nombre et qualification des animateurs spécialisés pour les activités particulières, nombre et qualification du personnel technique) ;
- L'organisation des réunions de préparation ;
- Les propositions de menus pour l'ensemble du séjour en favorisant les produits locaux et les plats régionaux

Conditions de remise des offres : Les offres ne peuvent pas être transmises par voie dématérialisée. Les offres peuvent être adressées par voie postale ou remises en main propre au service destinataire sur support papier.

Les offres sont transmises par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé (ou tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception), avant la date et l'heure limites indiquées dans la page de garde du règlement de consultation.

Le pli contient deux enveloppes intérieures également cachetées. L'enveloppe extérieure porte l'adresse suivante :

Service Achats- Marchés Publics
57, rue du Général de gaulle
95880 Enghien Les Bains

Le pli indique la mention suivante :
« Proposition pour le marché : Organisation d'un séjour été 2012 en France pour les 6-11 ans »
Marché n°95 210 89 ST 12-002
NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Les enveloppes intérieures portent le nom du candidat :

L'enveloppe concernant la candidature contient les justifications à produire au titre de la candidature.
L'enveloppe concernant l'offre contient les pièces justificatives de l'offre.
Il est précisé que le non respect de la présentation séparée de la candidature et de l'offre ne constitue pas un motif de rejet de la candidature.

Date limite : 06 février 2012 à 17 heures
Modalités d'attribution : Le marché sera attribué soit à une entreprise seule soit à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. En application de l'article 51-VI du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.
Critères de sélection : Le prix : 40 %
L'implantation du centre d'accueil (sécurité et configuration des lieux, qualité et confort des modalités d'hébergements, proximité avec un centre médical ou hospitalier, proximité centre ville): 30 %
L'organisation et le programme pédagogique du séjour : (organisation des réunions de préparation, organisation du départ, qualité, richesse et nombre d'activités proposées, proposition de repas, excursions, visites) 30 %
Renseignements : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par demande faite au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres auprès de :

pour les renseignements d'ordre administratif :
Service Achats- Marchés publics - Melle VEZINE Bérengère
57 rue du Général de Gaulle
95880 Enghien Les bains
N° de télécopie : 0134284607
Courriel : marchepublic@enghien95.fr

pour les renseignements d'ordre technique :
Département petite enfance, scolaire, jeunesse et sports - Stéphane MAHEU
57 rue du Général de Gaulle
95880 Enghien Les Bains
N° de téléphone : 0134284513
Courriel : smaheu@enghien95.fr

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de Cergy-Pontois
2-4 Boulevard de l'Hautil
95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01.30.17.34.00
Fax : 01.30.17.34.53
Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : le 18 janvier 2012